



**FRANCE
VÉTÉRINAIRE
INTERNATIONAL**

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE
2007**



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION.....	4
1. LE GIP FRANCE VETERINAIRE INTERNATIONAL EN 2007.....	5
1.1. Animation du réseau.....	5
1.2. Mise à disposition d'informations	6
1.3. Communication	9
1.4. Evolution générale du groupement	10
2. MOBILISATION DE L'EXPERTISE DU GROUPEMENT	12
2.1. Production de services pour les membres.....	12
2.2. Acquisition de références.....	13
2.3. FVI comme force de proposition.....	15
3. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....	16
ANNEXES	
Annexe 1 : organigramme de FVI.....	17
Annexe 2 : champs de compétence.....	18
Annexe 3 : liste des 30 pays d'intérêt partagé.....	19
Annexe 4 : bilan général des sollicitations.....	20
Annexe 5 : sigles et acronymes.....	22

Jacques GODFRAIN

Président du Conseil d'administration de
l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse

Député de l'Aveyron et maire de Millau

Ancien Ministre de la Coopération



AVANT-PROPOS DU PRESIDENT

Ce troisième rapport annuel d'activité témoigne des évolutions récentes du groupement d'intérêt public France Vétérinaire International (FVI) et de la volonté de ses membres de constituer à terme un outil d'expertise opérationnel que la profession vétérinaire, dans ses composantes publiques et privées, sera en mesure de s'approprier.

L'élargissement et le renforcement du réseau FVI avec l'arrivée de nouveaux membres issus du secteur privé et du secteur associatif, la participation de plus en plus fréquente du GIP à des opérations menées par des opérateurs publics ou privés, l'accès d'un nombre croissant d'internautes au site de FVI constituent autant d'exemples - parmi d'autres - illustrant les orientations dorénavant prises pour améliorer la fiabilité du groupement, sa réactivité et son accessibilité. Cette montée en puissance n'a pu se faire que grâce au soutien sans faille de chacun des membres du groupement.

Nous pouvons donc être fiers du chemin parcouru depuis 2003, comme l'ont souligné les conclusions du rapport d'évaluation réalisé en 2007 à la suite d'une demande de l'Assemblée Générale. Portant sur l'organisation et l'action du GIP par rapport à ses objectifs initiaux et au contexte général, le rapport montre l'intérêt du travail effectué par FVI et conclut à l'utilité et à la pertinence de maintenir le GIP dans sa configuration institutionnelle actuelle, comme me l'indiquait le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Monsieur Michel Barnier, dans sa lettre de transmission du document.

Pour autant, l'activité d'expertise proprement dite reste à développer et nous devons accentuer nos efforts pour donner à FVI une visibilité suffisante auprès des différents partenaires français ou internationaux, bilatéraux ou multilatéraux, décideurs ou opérateurs, impliqués sur les questions d'élevage. C'est à cette condition que nous pourrions réellement contribuer à aider l'expertise vétérinaire française à se mobiliser fortement sur les enjeux stratégiques liés à la gouvernance sanitaire mondiale et à la gestion des risques biologiques.

Le Président de FVI

Bonne année
Jacques Godfrain

INTRODUCTION

Au cours de l'année écoulée, France Vétérinaire International a organisé ses activités selon deux axes de travail, conformément à ce qui avait été décidé fin 2006 lors de l'Assemblée générale des membres du groupement :

- un premier axe permettant aux adhérents de se remobiliser autour du cœur de métier, qui représente la vraie spécificité de FVI, afin d'optimiser et de renforcer les échanges entre les membres, à travers l'animation et la responsabilisation du réseau, la circulation et le partage de l'information, et l'organisation d'actions de communication et de promotion ;
- un deuxième axe orienté sur la valorisation du concept FVI, avec des actions portant sur la production de services à la demande des membres et le montage de partenariats, dans la perspective d'acquiescer des références et de tester la capacité du GIP (cellule de gestion et membres) en tant que force de proposition et d'anticipation.

L'année 2007 a ainsi été l'occasion, pour la cellule de gestion de FVI, de lancer un certain nombre d'innovations en matière d'information et d'animation du réseau et de développement de nouveaux partenariats. Les quelques résultats obtenus ne doivent pas masquer le fait qu'il y a encore des améliorations à apporter dans les différents aspects du fonctionnement et du positionnement du GIP. Mais ces différentes expériences ont montré la diversité des fonctions que pouvait assurer le groupement au bénéfice de ses membres et en liaison avec eux.

Le présent rapport annuel d'activité consigne ces actions et opérations qui ont nécessité une mobilisation de la cellule de gestion de FVI et de l'un ou l'autre des membres du groupement, indépendamment de l'activité à l'international menée directement par les membres du groupement dans le cadre de leurs politiques extérieures propres ou de leurs missions spécifiques de recherche ou de formation.

The image shows a screenshot of the France Vétérinaire International website. The header features the organization's logo and a navigation menu with links for 'Accueil', 'Qui sommes nous?', 'FVI - Mode d'emploi', 'Formations', 'Rechercher', 'Contacts', and 'Plan du Site'. The main content area is divided into several sections: a central text box on the left describing the organization's mission and services, a 'Connexion des membres' section on the right with 'CONNECTÉ' and 'se déconnecter' buttons, and a 'Dernières infos' section below it. The footer contains statistics (16506 visites, 13 connectés) and copyright information (© PAPIERPIXEL - FRANCE VÉTÉRINAIRE INTERNATIONAL 2004-2006).

1 LE GIP FRANCE VETERINAIRE INTERNATIONAL EN 2007

Les décisions et orientations prises par le groupement fin 2006, notamment celles concernant l'ouverture de FVI à des membres associés et la possibilité de jouer un rôle plus opérationnel au service de ses membres, ont progressivement modifié les pratiques de la cellule de gestion en termes d'animation du réseau, de diffusion d'informations et de communication.

1.1. Animation du réseau FVI

* Evolution du réseau des correspondants

La programmation des six réunions bimestrielles des correspondants a été rigoureusement respectée. La participation régulière des correspondants aux réunions du RESCO a oscillé entre 10 et 12 présents par réunion, sur 16 membres, démontrant l'intérêt renouvelé pour ces réunions.

Le fonctionnement du réseau des correspondants a fait l'objet de quelques changements : diffusion d'informations mieux ciblées et triées, abandon progressif des réunions générales et premières réunions thématiques, ouverture accrue sur l'extérieur, notamment grâce aux membres associés. Des efforts restent cependant à faire pour alléger le travail des correspondants et identifier d'autres canaux pour la diffusion des informations dans le réseau, comme cela a pu être testé en cours d'année avec le groupement des DDSV et le CGAER.

* Rôle des instances décisionnelles

Le conseil d'administration et l'assemblée générale se sont réunis deux fois dans l'année, en avril et en novembre. Comme prévu, la durée de ces réunions a été allongée, ce qui aura permis d'approfondir les débats sur des sujets spécifiques : évaluation, stratégies pays, mobilisation de l'expertise publique ou encore perspectives d'évolution du GIP.

En juillet, une consultation à domicile du conseil d'administration a également été organisée afin d'approuver une décision modificative du budget 2007 rendue nécessaire par l'octroi de fonds de la DGCID non prévus dans l'EPRD.

* Charte de fonctionnement

La cellule de gestion a préparé un projet de charte de fonctionnement qui a été soumis aux membres du GIP entre mars et avril. Après amendement du texte initial, la Charte a été adoptée lors de l'AG du 26 avril.

La Charte de France Vétérinaire Internationale

La Charte de fonctionnement de FVI ne se substitue ni à la convention constitutive du GIP, ni à son règlement intérieur. Elle complète ces textes de base en rappelant les principes et les valeurs qui sont partagées par l'ensemble des membres.

Visant à permettre un fonctionnement harmonieux du groupement et à faciliter l'accueil des nouveaux membres au sein du GIP, la Charte précise et codifie les pratiques et méthodes de travail autour de huit thèmes distincts : Domaines d'intervention, Efficacité, Solidarité, Transparence, Confidentialité, Concurrence, Respect mutuel, Promotion.

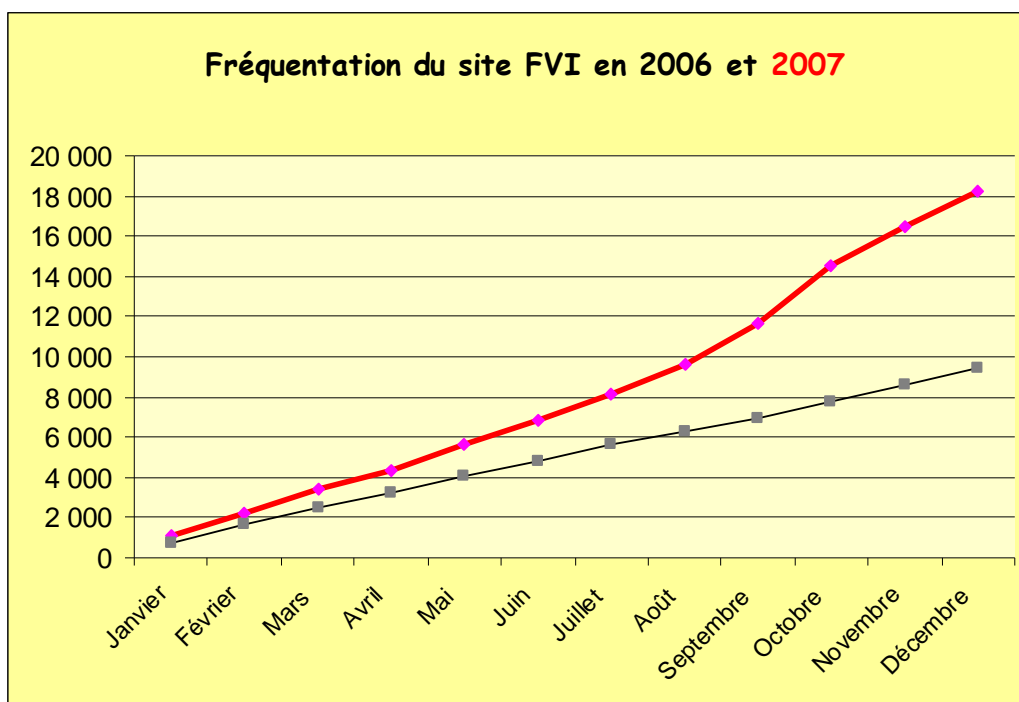
1.2. Mise à disposition d'informations

* Site Internet

La première étape de la refonte du site qui avait été lancée fin 2006 a pris fin en mars 2007. Cette première série de travaux de modernisation a permis d'actualiser les pages de l'espace public du site et d'améliorer la présentation de l'espace privé. Il est toutefois rapidement apparu que d'autres travaux étaient nécessaires afin que la cellule de gestion soit en mesure de modifier elle-même les pages du site sans avoir besoin de recourir à un prestataire informatique. Pour mener à bien ces travaux qui dureront jusqu'en juin 2008, un nouveau webmestre a été recruté, au sein du CNERTA de l'ENESAD (Dijon). C'est un prestataire habituel des services du MAP, qui a réalisé plusieurs sites pour leur compte.

En 2007, la fréquentation du site FVI s'est considérablement accrue :

- d'une part, l'ouverture généralisée de l'espace privé du site aux agents individuels des membres de FVI, s'est traduite par une augmentation du nombre d'inscrits sur le site qui est passé (hors correspondants/représentants) de 180 agents à 300 entre le début et la fin de l'année ;
- d'autre part, les statistiques du serveur font état d'une amélioration sensible des indicateurs suivants : le nombre de visites a été supérieur à 18.000 sur l'année 2007 contre 9.500 en 2006 (+ 90 %), et le nombre moyen de visites par jour qui était de 36 en début d'année s'est établi en moyenne à 53 sur l'année 2007.



Il reste à mieux exploiter cette demande d'information des agents sur les actions à l'international, l'évolution du site - avec une dotation d'outils de dialogue plus performants et des espaces spécialisés - étant un des éléments de réponse.

*** Veille globale sur projets**

La veille s'appuie sur les abonnements aux bases de données sur les appels d'offres internationaux, notamment l'abonnement IFIS payant. Seule une faible partie des potentialités de l'outil est utilisée et les membres de FVI n'ont pas fait en 2007 de demande de veille spécifique qui permettrait de les tester plus avant. De plus, la cellule de gestion procède à un tri de plus en plus sélectif des informations : bien que chaque jour ouvré, elle reçoive des alertes correspondant aux paramètres de tri sélectionnés, seulement 9 opérations repérées uniquement grâce à IFIS auront fait l'objet d'une transmission aux correspondants FVI et auront été mises en ligne. Sur ces 10 opérations, 5 ont été prises en charge par les membres (réponse du LABERCA/ENVN pour la DG TRADE, appels d'offres « Better training for safer food » pour les pays tiers et les Etats membres et projet SWAP Ukraine).

D'une manière générale, ce tri renforcé des informations se traduit par une « moindre » sollicitation des correspondants : soixante demandes d'expertise ont été retenues et mises en ligne sur le site FVI par la cellule de gestion en 2007, contre cent en 2006.

Dans le même temps, l'origine des demandes d'expertise parvenant à la cellule de gestion est de plus en plus variée. Pour 2007, les 60 sollicitations mises en ligne ont eu pour origine :

- les membres de FVI : 14 (DGCID 5 ; AFSSA 3 ; DGAL 3 ; DGER 1 ; CGAAER 1 ; CVPFI 1) ;
- le SGAE (jumelages) : 14 ;
- des opérateurs français : 13 (AETS 4 ; RAL-ECO 4 ; SOFRECO 2 ; COLEACP 1 ; SOGREAH 1 ; TECNITAS 1) ;
- l'abonnement IFIS : 10 ;
- des opérateurs étrangers : 5 (VSF Belgique 2 ; Coopération Technique Belge 1 ; Euroconsultants 1 ; Veteffect 1) ;
- d'autres sources : 4 (FAO 2 ; EDULINK 1 ; RP OMC 1).

Les demandes d'experts (19) et les appels à jumelages (16) ont constitué plus de la moitié de ces sollicitations. Le reste des demandes a porté sur : le montage de consortiums, des appels à projets, l'organisation de formations, l'accueil de délégations/stagiaires, ou la rédaction de termes de référence.

Les domaines concernés ont été les suivants :

- appui aux administrations vétérinaires, santé publique vétérinaire (24 %),
- production animale et échanges commerciaux (23 %),
- santé et protection animale (17 %),
- hygiène et sécurité sanitaire des aliments (13 %),
- laboratoires (7%).

Au plan géographique, on note une certaine dispersion des demandes avec 33 pays différents sur 49 sollicitations « pays ». En fait, certains pays drainent davantage de projets que d'autres : 4 d'entre eux (Bulgarie, Egypte, Pologne, Turquie), par exemple, représentent 25 % des sollicitations pays.

55 % des demandes ont spécifiquement ciblé un des « pays d'intérêt partagé » (cf. annexe 4), c'est-à-dire un pays représentant un certain intérêt stratégique pour FVI (voir la liste en annexe 3).

Sur les 60 sollicitations, 44 correspondaient à des financements européens. Les principales autres sources de financement ont été la Banque mondiale, le Ministère des affaires étrangères et européennes, et le Ministère de l'agriculture et de la pêche.

Fin 2007, la moitié des « sollicitations » avait été prise en charge par des membres de FVI, en donnant lieu à une candidature déposée ou un dossier d'offre envoyé. Sur les 30 réponses ainsi apportées, 3 avaient donné lieu à des actions finalisées (2 accueils de délégations : Turquie et Liban, et formation OMC) et 13 actions étaient en attente ou en cours de réalisation. Les 14 restantes se sont soldées par un refus de candidature ou un échec des dossiers présentés en appel d'offre.

Par rapport à l'année précédente, on aura observé en 2007 :

- en dépit du tri renforcé des informations, un taux de prise en charge plus fort que l'an passé, signe de la qualité de ce tri et de la dynamique croissante des membres ;
- moins de demandes liées à la crise IAHP ;
- un poids croissant du bailleur européen (75% des sollicitations retenues en 2007 contre 58 % en 2006) ;
- une forte poussée du domaine « échanges commerciaux ».

*** Veille spécifique**

En prévision de la réunion « Chine » du RESCO et de la rencontre des CVO Maghreb-France, la cellule de gestion a lancé une veille spécifique à partir de la base de données IFIS sur les thèmes « Chine » et « Maghreb » afin de repérer les projets en cours et à venir dans ces zones.

La cellule de gestion est en mesure de renouveler ce type d'expérience au profit des membres de FVI qui s'intéresseraient particulièrement à des thèmes ou des pays, mais jusqu'à présent, il n'y a pas eu de demande permettant de vraiment tester l'intérêt de ce type de recherche d'informations spécifiques.

*** Contacts pays**

Sur la base d'une collecte d'informations qui doit encore être améliorée au plan de la fiabilité, de la validation et de l'actualisation des données, la cellule de gestion a mis en ligne sur l'espace privé du site une liste de contacts et/ou personnes-ressources pour les pays dits d'intérêt partagé. Fin 2007, plus de 140 contacts sont indiqués pour 12 pays.

*** Vacances de postes**

Une nouvelle rubrique a été créée sur l'espace privé du site afin de mettre en ligne les demandes d'expertise de longue durée. Au cours de l'année, 28 postes ont été mis en ligne à la demande de divers partenaires (DGCID, opérateurs).

*** Organisation de réunions thématiques**

La cellule de gestion a organisé trois réunions thématiques en cours d'année. Les thèmes de ces réunions, qui avaient été choisis fin 2006 en concertation avec les correspondants, ont été les suivants : la Chine en janvier, divers programmes et instruments de financement européens (TEMPUS, EDULINK, Better training for safer food) en mai, et la mobilisation de l'expertise publique en septembre.

Ces réunions ont été appréciées des participants, en raison notamment de la qualité des intervenants extérieurs et de la pertinence des informations diffusées.

1.3. Communication

*** Communication interne**

Au cours de l'année écoulée, la cellule de gestion a été invitée à présenter le GIP FVI à plusieurs reprises en interne : auprès du groupement des DDSV, au niveau des quatre écoles vétérinaires lors de conseils d'enseignants, à la DGAL (lors de trois réunions avec les sous-directions, auprès des attachés vétérinaires et lors de l'accueil des nouveaux arrivants) et lors d'une plénière des inspecteurs généraux de santé publique vétérinaire.

Par ailleurs, la DGCID a organisé en début d'année une rencontre avec les assistants techniques en poste dans les antennes OIE. Le canal de la DGCID a également pu être utilisé pour diffuser, via des télégrammes diplomatiques, de l'information (présentation de FVI, comptes-rendus de missions) auprès des ambassades et SCAC concernés.

La cellule de gestion a été invitée aux assemblées générales de l'ADILVA et des membres associés, mais n'a pu participer qu'à celle de CVPFI (lors des Rencontres Nationales Vétérinaires). Enfin, la « tournée » des membres effectuée entre décembre 2007 et février 2008 permettra d'affiner ces actions de communication interne.

D'autres supports de communication interne produits par la cellule de gestion ont été diffusés auprès des correspondants de FVI : il s'agit des tableaux de bord de suivi du plan d'action qui ont été élaborés toutes les six semaines (8 en tout) et de points de situation (récapitulatif des informations sur les contacts pris à l'extérieur du GIP).

*** Communication externe**

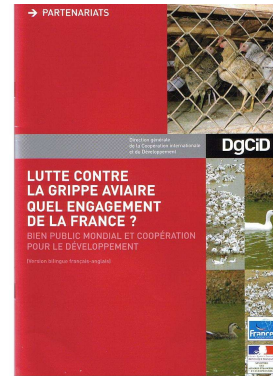
Deux missions ont été organisées à Bruxelles et à Rome avec l'appui des représentations permanentes afin de présenter FVI à différents services de la Commission Européenne et de la FAO. Les comptes-rendus de missions ont été diffusés aux correspondants.

Une présentation de FVI a été effectuée à l'Agence Française de Développement auprès des responsables du développement rural. Le Président de FVI a également écrit au directeur général de l'AFD dans la perspective d'un éventuel partenariat (traitement en cours).

A l'initiative du président du GIP, une présentation de FVI a été effectuée auprès des responsables des affaires internationales des principales associations de collectivités territoriales (association des régions de France, assemblée des départements de France, association des maires de France) et de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée. Pour être utiles, ces contacts devraient maintenant être approfondis sur le terrain, au plus près des acteurs de la coopération décentralisée et des élus.

Les principales autres opportunités saisies pour présenter FVI à l'extérieur ont été : les rencontres de la coopération multilatérale (RFCM) organisées par FCI en mars dernier et la rencontre des CVO de France et du Maghreb à Tunis en juin.

Enfin, FVI a contribué à la plaquette réalisée par la DGCID et présentant l'action de la France en matière de lutte contre la grippe aviaire.



1.4. Evolution générale du groupement

A côté de l'activité d'animation et d'information propre à tout réseau d'information, la cellule de gestion s'est intéressée à d'autres travaux ponctuels portant sur l'évolution du GIP ou, sur un plan plus général, la mobilisation de l'expertise publique (comités de liaison des opérateurs publics organisés par FCI, réunions sur les jumelages, réflexions sur le GIP ADECIA).

* Evaluation à mi-parcours

Lors de l'Assemblée générale de novembre 2005, les membres de FVI avaient souhaité que le GIP fasse l'objet d'une évaluation externe après trois ans d'existence. Finalement, cette évaluation « à mi-parcours » a été réalisée en 2007 par le CGAAER après saisine du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche par le Président de FVI.

Le diagnostic fait état d'une structure pertinente et qui a fait la preuve de son utilité, même si les évaluateurs ont, pour leur part, relevé la persistance de certains facteurs limitants et points faibles liés pour l'essentiel à l'hétérogénéité des membres (poids respectifs, statut et mandat des membres, nature des attentes) et à l'insuffisante visibilité du GIP.

Considérant que FVI était une structure à maintenir « pour la seconde partie de son mandat, jusqu'en 2009 » et qu'en termes de stratégie pour FVI, les souhaits de pragmatisme et de souplesse étaient pertinents, les évaluateurs ont formulé cinq recommandations principales :

- Poursuivre et continuer d'adapter la mission d'information ;
- Aller plus loin dans l'opérationnel, mais avec des limites précises (apports de savoir, pas de prise en charge de logistique, pas de monopole, subsidiarité) ;
- Développer une fonction de régulation : approfondissement du rôle de « modérateur/facilitateur » dans lequel FVI s'est engagé, développement maîtrisé de l'ouverture en direction des organisations non gouvernementales et des organismes professionnels pour approfondir le dialogue « public-privé », extension en direction des collectivités territoriales, éventuellement rôle de régulation entre les membres du GIP et les bailleurs ;
- Aider à l'identification des programmes : FVI est invité à se positionner très en amont avec les bailleurs, principalement l'Union européenne, sur une expertise d'aide à l'identification des programmes et à la faisabilité des projets ;
- Devenir une force de proposition : les évaluateurs recommandent que le GIP se saisisse d'enjeux majeurs, pour lesquels il se constitue en force de propositions, FVI ayant vocation à devenir un réservoir de réflexion sur les grandes questions vétérinaires et alimentaires.

Dans le même temps, la mission a relevé deux conditions indispensables à la poursuite et au succès des activités de FVI :

- Renforcer rapidement les moyens humains, éventuellement à travers le recours à des personnels issus des corps de conseil ;
- Renforcer l'appui des tutelles et plus spécialement celui du ministère de l'agriculture, en particulier pour faciliter la mobilisation de l'expertise publique à l'international.

*** Elargissement à de nouveaux membres**

Au cours de l'année, des rencontres ont été organisées avec différentes structures susceptibles de collaborer avec FVI à des degrés divers. Trois types de réponses ont été obtenus :

- avec l'Institut de l'Elevage, la Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire ou encore l'AFNOR, le partenariat envisagé passe par des opérations conjointes ou l'échange de services ponctuels en fonction des opportunités du marché ;
- du côté de l'INRA (Département santé animale) et de l'IFREMER, compte tenu de l'intérêt que représente un accès au réseau FVI, une association plus étroite pourrait être envisagée, mais pas avant le renouvellement de la convention constitutive (prévu en 2009) et selon des conditions et des modalités à définir le moment venu ;
- en revanche, les syndicats nationaux des vétérinaires salariés d'entreprises (SNVSE) et des vétérinaires conseils (SNVECO) ont immédiatement accepté d'adhérer à FVI en tant que membre associé. Finalement, par souci de cohérence et de visibilité, il a été retenu que le SNVSE et le SNVECO s'intégreraient à FVI via l'association CVPFI qui regroupe les organisations syndicales et professionnelles de vétérinaires privés.

Coopération Vétérinaire Privée Française à l'International (CVPFI)

CVPFI a pour objet de coordonner l'offre de coopération de la profession vétérinaire privée française, d'encourager le développement et l'organisation de la profession à l'étranger, de contribuer à la formation des vétérinaires privés et de leurs auxiliaires, et de développer et animer un réseau de vétérinaires francophones.

L'association regroupe un ensemble d'organisations vétérinaires professionnelles :

- . l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC),
- . l'Association Vétérinaire Equine Française (AVEF),
- . l'ONG Coopération et Echanges Vétérinaires Est-Ouest (CEVEO),
- . le Conseil Supérieur de l'Ordre (CSO),
- . la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV),
- . le Syndicat National des Vétérinaires en Exercice Libéral (SNVEL),
- . le Syndicat National des Vétérinaires Salariés d'Entreprises (SNVSE),
- . le Syndicat National des Vétérinaires Conseils (SNVECO).

L'imbrication étroite de FVI et de CVPFI permet de mieux valoriser les complémentarités « public-privé » au sein d'une offre française de coopération vétérinaire plus complète.

2 MOBILISATION DE L'EXPERTISE DU GROUPEMENT

L'objectif d'opérationnalité a conduit la cellule de gestion à identifier des activités porteuses de valeur ajoutée et à les organiser selon trois objectifs : produire des services au bénéfice des membres, acquérir des références propres au nom de FVI, devenir une force de proposition.

2.1. Production de services pour les membres

*** Fourniture d'éléments d'aide à la décision**

A différentes reprises, la cellule de gestion a été associée par la DGAL à ses travaux d'orientation : contribution à la rédaction du plan stratégique 2007-2009, identification des projets de coopération bilatérale susceptibles d'être financés par le MAP en 2007 et en 2008, positionnement par rapport au consortium Train for Safer Food (la cellule de gestion a participé à une réunion à Bruxelles sur ce thème), réflexion sur la procédure amont des jumelages.

La cellule de gestion a également participé aux réunions de programmation des actions de coopération 2008 organisées par la DGPEI avec les professionnels des filières (lait, génétique).

*** Montage de dossiers**

La cellule de gestion a été directement impliquée dans les opérations suivantes :

- **Financement multilatéral :**
 - montage institutionnel permettant à 3 experts « pêche » de la DGAL et des DDSV d'intervenir pour un séminaire au Maroc financé par la DG SANCO dans le cadre d'un montage contractualisé avec le GIP ADETEF et le bureau d'études AETS ;
 - programmation de l'accueil d'une délégation turque sur l'identification des ovins et caprins (financement TAIEX) ;
 - identification des experts français appelés à faire partie de l'équipe vétérinaire communautaire d'urgence ;
 - préparation d'une demande de subvention EDULINK pour la formation vétérinaire en pays ACP : appui à l'émergence du réseau constitué par les établissements d'enseignement vétérinaire de Dakar-Antananarivo-Dalaba, prise en charge d'une mission à Madagascar, contribution à la rédaction de la proposition, expédition du dossier ;
 - préparation des réponses à deux propositions de jumelages courts en République tchèque et en Lituanie.

- **Financement bilatéral :**
 - identification de 4 candidats de pays tiers et 1 tuteur pour une formation de 15 jours sur l'accord SPS organisée par l'OMC sur un financement français (3 candidats retenus) ;
 - appui à la préparation du programme de coopération bilatérale entre la DGAL et NAFIQAVED (Vietnam) ;
 - accueil d'une délégation libanaise (voir infra / force de proposition) ;
 - organisation du forum franco-québécois de coopération et de partenariat en matière de biosécurité (programmation de missions croisées en 2008).

*** Actions de formation**

Le stage de préparation aux missions de coopération internationale de courte durée s'est déroulé à Paris du 13 au 15 juin. Seize stagiaires, pour moitié issus de DDSV, y ont participé.

Le stage de préparation à l'international

Organisé par FVI avec l'appui du CIRAD et de l'ENSV, ce stage est destiné aux agents relevant des membres du GIP, qui sont susceptibles de réaliser des missions de courte durée à l'étranger en matière d'appui institutionnel, d'expertise ou de formation. Les thèmes abordés portent sur le cadre général des missions (institutions, bailleurs, programmes et outils financiers), des éléments de contexte (relations interculturelles, mobilisation de l'expertise) et des aspects méthodologiques (réalisation d'une mission à l'international).

Depuis 2004, plus de 60 agents appartenant à des membres de FVI ont bénéficié de cette formation. On estime que 20 % de ces agents ont pu mettre en pratique le contenu du stage au cours de missions à l'étranger. Pourtant, d'année en année, les occasions se font moins rares et les stagiaires apparaissent réellement motivés par une activité à l'international.

*** Documentation**

Il avait été envisagé de renouveler l'expérience – positive – qui avait consisté en 2006 à utiliser les moyens et le canal de FVI pour produire et diffuser un CD/rom « influenza aviaire », mais aucun thème n'a fait l'objet d'une demande spécifique de l'un ou l'autre membre de FVI. A l'issue de la journée épidémiologie du 9 novembre 2007, un CD-rom a toutefois été produit et diffusé à 65 exemplaires.

2.2. Acquisition de références

*** Participation de FVI à des projets**

Les trois pistes proposées dans le plan d'action 2007 ont été explorées en cours d'année :

- Participation à des consortiums : dans le cadre d'un appel d'offres financé par la Commission européenne, FVI s'est engagé aux côtés d'un consortium franco-belge sur l'amélioration du système de qualité sanitaire des aliments au Kirghizistan pour fournir quelques missions d'une semaine (offre non retenue). Plus récemment, il a été décidé d'engager FVI aux côtés de la DGAL, de l'AFSSA, du CIRAD et de l'ENSV dans un consortium piloté par le COLEACP (association interprofessionnelle pour la promotion des échanges ACP-UE) afin de répondre à un appel d'offres du FED relatif à l'accord SPS dans les pays ACP.
- Habilitation jumelage : suite à la demande formulée par la cellule de gestion auprès du SGAE, FVI avait obtenu l'habilitation ad hoc au moment de présenter une offre pour le jumelage « Lituanie ».
- Mise en oeuvre de projets du Fonds de Solidarité Prioritaire : l'opération pilotée par FVI consiste à ouvrir un master de santé publique vétérinaire option qualité à l'Ecole Inter-Etats de Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar avec l'appui technique de

l'ENSV, sur un financement de 50.000 euros de la DGCID. Pour ce faire, FVI a joué le rôle de maître d'ouvrage délégué et d'ensemblier vis-à-vis de l'EISMV et de l'ENSV. La réalisation des deux modules de formation financés, qui devait avoir lieu fin 2007, a finalement été reportée à mars 2008.



*** Montage de partenariats**

Par rapport aux propositions d'alliances et de partenariats contenues dans le plan d'action, la cellule de gestion a établi ou renforcé les contacts suivants :

- Membres associés : les conventions-cadres de partenariat avec AVSF et CVPFI ont été signées en avril : elles définissent la nature des services et des appuis mutuels que peuvent échanger les partenaires.
- Autres GIP : des conventions-cadres ont été signées avec l'ADETEF (GIP du ministère de l'Economie et des Finances) et avec France Coopération Internationale (GIP du ministère des affaires étrangères et européennes). Les membres du groupement ont également donné leur accord sur l'adhésion de FVI, en tant que membre associé, au GIP ADECIA.

Le GIP ADECIA

Créé en 2007, le GIP ADECIA (Agence pour le Développement de la Coopération dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux) a pour membres le MAP, l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, le CNASEA, l'Agence Unique de Paiement et trois offices agricoles. FVI est un des huit membres associés qui se sont joints à la démarche.

Le GIP ADECIA a pour objet la gestion des actions de coopération internationale initiées par le MAP, prioritairement dans le secteur institutionnel (jumelages), FVI poursuivant ses activités actuelles dans le secteur vétérinaire.

- Bureaux d'études : dans un premier temps, FVI a organisé une réunion avec SOFRECO, AETS et TECNITAS, qui a clairement montré que les bureaux d'études souhaitaient que FVI puisse s'engager sur les manifestations d'intérêt dans le cadre des appels d'offres. S'appuyant sur les débats de l'Assemblée Générale du 26 avril 2007, la cellule de gestion a officiellement informé ces mêmes bureaux d'études, ainsi que BDPA, CA 17 et RaL/ECO que FVI pouvait dorénavant s'engager aux côtés des bureaux d'études tout en amont des opérations, dès le stade de la manifestation d'intérêt.

- Bailleurs de fonds : avec l'Agence Française de Développement, de premiers contacts ont été pris, en vue d'organiser une présentation de FVI au siège de l'AFD, mais aussi afin de construire un partenariat . Une démarche semblable a été entreprise auprès de la Banque mondiale, mais il semble difficile d'intéresser cette institution aux activités du GIP en l'absence d'autres partenaires européens.
- Organisations internationales : lors de la mission effectuée par la cellule de gestion au siège de la FAO, est née l'idée d'un projet de convention avec FVI, qui faciliterait une mobilisation de l'expertise vétérinaire francophone pour le compte de la FAO (la convention devrait être signée en février 2008). La cellule de gestion a également des contacts périodiques avec la direction générale de l'OIE, sans que cela ne se soit traduit jusqu'à présent par des perspectives claires de collaboration.

*** Journée d'information et de concertation**

En lieu et place de la journée d'information et de concertation entre les différents membres et partenaires de FVI prévue dans le plan d'action, a été organisée à l'OIE une journée consacrée à la structuration de l'offre française en matière de réseaux d'épidémiosurveillance.

Outre les membres de FVI, ont participé à cette réunion d'échanges : l'Agence française de développement, la FAO, la Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire, l'INRA, l'Institut de l'Elevage, le Ministère de la Santé et l'OIE.

Les conclusions et recommandations formulées ont mis en évidence différentes pistes pour FVI en termes de communication, information, positionnement amont et participation à des consortiums.



2.3. FVI comme force de proposition

*** Initiation d'actions conjointes**

En 2007, la cellule de gestion a contribué à initier des actions conjointes, telles que le montage du dossier EDULINK (qui mobiliserait les 4 écoles nationales vétérinaires) ou la convention-cadre avec la FAO, à l'exécution de laquelle tous les membres de FVI seront associés.

La mission de prospection au Liban qui était programmée pour le mois de juillet et qui a dû être reportée en raison des événements politiques, entre également dans ce cadre des actions

conjointes, puisqu'elle rassemblait DGAL, SNGTV et CGAAER/DGER. La cellule de gestion de FVI a d'ailleurs été mise à contribution pour la programmation et l'accueil de la délégation libanaise venue en France pour le thème de l'enseignement vétérinaire, en attendant qu'une délégation française se rende au Liban.

*** Prospection sur l'expertise française vétérinaire**

La cellule de gestion n'a pas encore pris formellement contact avec les associations d'étudiants vétérinaires, notamment celles intervenant à l'international, et les « jeunes » retraités.

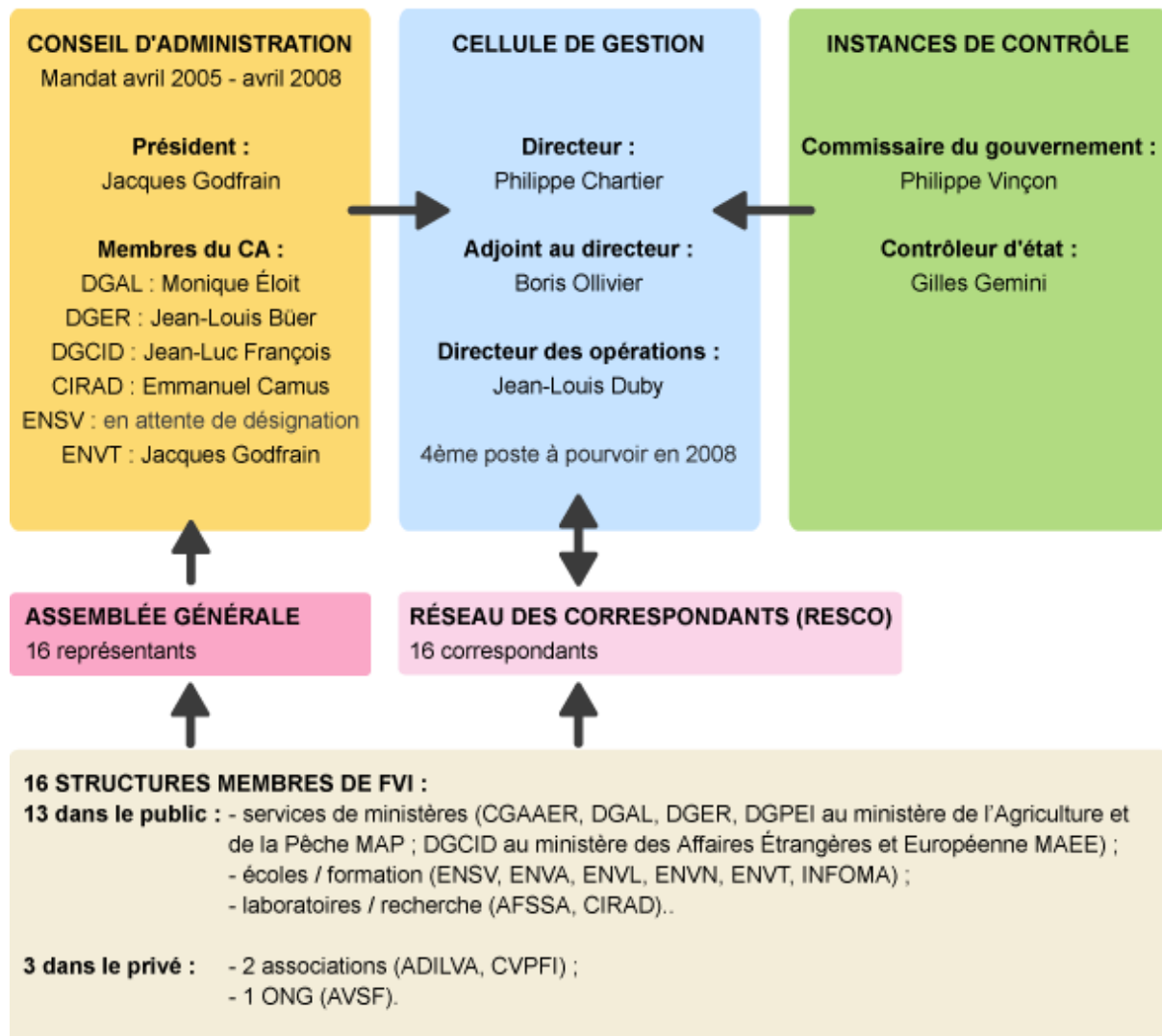
3. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Conformément au plan d'action adopté par les membres de FVI, l'année 2007 a vu l'accent mis sur le développement de nouveaux partenariats, la production de services à la demande des membres et la recherche de références propres pour le groupement. Dans le même temps, l'évaluation à mi-parcours a conforté les choix du GIP en matière d'opérationnalité.

Les premiers résultats obtenus devront être consolidés en 2008. Aussi, les actions privilégieront-elles, d'une part, l'extension et la consolidation du réseau et, d'autre part, l'amélioration de la visibilité de FVI, notamment à travers une approche spécifique et volontariste des services de la Commission européenne.

L'année 2008 verra également une autre étape importante de la vie du groupement, avec la préparation du renouvellement de la convention constitutive du groupement qui devra avoir lieu début 2009.

ANNEXE 1 : Organigramme du GIP France Vétérinaire International



ANNEXE 2 : Champs de compétences

sectoriels

SANTÉ ANIMALE

Influenza aviaire
Maladies émergentes
Plans de lutte
Epidémiosurveillance
Bien-être animal

SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE

Evaluation des risques sanitaires
Evaluation des risques nutritionnels
Hygiène alimentaire
Assurance qualité
Audit - Evaluation
Plans de surveillance et de contrôle
Identification – Traçabilité
Normalisation
Inspection sanitaire
Contrôle aux frontières
Analyse et contrôle des médicaments vét.

PRODUCTIONS ANIMALES

Elevage
Zootechnie
Pêche
Aquaculture
Génétique
Echanges commerciaux

transversaux

Réglementation

**Organisation et fonctionnement
des services vétérinaires**

Organisations professionnelles

**Formation initiale, continue et
spécialisée**

Laboratoires

Recherche

Aide au développement

ANNEXE 3 : Liste des 30 pays d'intérêt partagé (PIP)

Zone géographique	PAYS
Maghreb, Afrique du nord	Maroc Algérie Tunisie
Asie, Pacifique	Vietnam Cambodge Chine Indonésie Australie
Afrique tropicale subsaharienne	Sénégal Côte d'Ivoire Mali Niger Burkina Faso
Afrique orientale, Océan indien	Madagascar Ethiopie
Afrique australe	Afrique du Sud
Russie, NEI	Ukraine Russie
Pays candidats à l'UE	Roumanie Bulgarie Turquie
Balkans, pays frontaliers UE	Croatie Serbie – Monténégro
UE	Pologne Lituanie Estonie Lettonie Slovénie
Amérique du sud	Brésil
Amérique du nord	Canada

ANNEXE 4 : Bilan général des sollicitations* de FVI

* 4.1. Nombre de sollicitations: provenant de pays d'intérêt partagé (PIP)

Zone géographique	Pays d'intérêt partagé	2004	2005	2006	2007
Afrique du nord et Proche orient	Algérie	7	2	3	1
	Maroc	1	0	3	0
	Tunisie	4	3	4	0
	Sous-total	12	5	10	1
Amérique du nord	Canada	0	0	0	1
	Sous-total	0	0	0	1
Asie – Pacifique	Cambodge	3	0	0	0
	Chine	3	1	3	1
	Vietnam	5	0	1	2
	Sous-total	11	1	4	3
Afrique subsaharienne et Océan indien	Burkina Faso	1	1	1	1
	Côte d'Ivoire	0	0	1	0
	Ethiopie	9	4	0	0
	Madagascar	1	2	4	1
	Mali	1	0	1	0
	Niger	0	2	2	1
	Sénégal	0	0	3	1
	Sous-total	12	9	12	3
CEI	Moldavie	0	0	0	1
	Russie	1	0	2	0
	Ukraine	0	1	1	1
	Sous-total	1	1	3	2
Pays candidats à l'UE	Monténégro	0	0	0	0
	Serbie	2	4	1	1
	Turquie	2	2	3	3
	Sous-total	4	6	4	4
UE	Bulgarie	2	1	1	3
	Estonie	1	1	1	2
	Lettonie	1	1	4	0
	Lituanie	3	3	2	2
	Pologne	3	2	4	3
	Roumanie	1	4	1	3
	Slovénie	0	1	2	0
	Sous-total	11	13	15	13
Amérique latine – Caraïbes	Brésil	2	0	0	0
	Sous-total	2	0	0	0
TOTAL	Total année	53	35	48	27
% pays PIP sur total soll° pays	(sur nb total de soll° pays)	71% (sur 75 soll)	47% (sur 75 soll)	66% (sur 73 soll)	55% (sur 49 soll)

* il s'agit en fait des sollicitations proprement dites et des opportunités identifiées avec le dispositif de veille.

* 4.2. Nombre de sollicitations de pays qui ne sont pas des PIP

Zone géographique	PAYS	2004	2005	2006	2007
Afrique du nord et Proche orient	Egypte	1	0	1	3
	Jordanie	0	3	1	1
	Liban	0	0	1	2
	Libye	0	1	1	0
	Palestine	0	0	1	0
	Syrie	0	2	1	0
	Sous-total	1	6	6	6
Moyen Orient et Golfe persique	Arabie Saoudite	0	1	0	0
	Dubai	0	0	1	0
	Iran	3	2	0	0
	Qatar	1	0	0	0
	Yémen	0	1	0	0
	Sous-total	4	4	1	0
Asie – Pacifique	Afghanistan	3	4	0	0
	Bangladesh	1	0	0	0
	Brunei	1	0	0	0
	Corée du sud	1	0	0	0
	Hong-Kong	0	0	0	1
	Sous-total	6	4	0	1
Afrique subsaharienne et Océan indien	Bénin	1	1	0	1
	Botswana	0	0	2	0
	Cameroun	0	1	0	0
	Cap Vert	0	1	0	0
	Congo	0	0	1	0
	Djibouti	1	0	0	0
	Erythrée	0	0	0	1
	Guinée	0	2	0	0
	Kenya	0	1	0	0
	Maurice	1	0	0	0
	Mauritanie	0	2	2	0
	Seychelles	0	1	0	0
	Soudan				1
	Swaziland	0	0	0	1
	Tchad	1	0	0	0
Sous-total	4	9	5	4	
CEI	Arménie	0	1	1	1
	Azerbaïdjan	1	1	1	1
	Georgie	0	0	0	1
	Kazakhstan				0
	Kirghizistan	0	0	0	1
	Moldavie				1
	Mongolie				0
	Tadjikistan				0
Sous-total	1	5	3	5	
Pays candidats à l'UE	Albanie	3	3	1	2
	Bosnie Herzégovine	0	1	0	0
	Croatie	0	0	2	1
	Kosovo	1	3	2	2
	Macédoine	0	0	1	0
	Sous-total	4	7	6	5
UE	Hongrie	0	0	1	0
	Malte	0	1	0	0
	Rép tchèque	0	0	1	1
	Sous-total	0	1	2	1
Amérique latine – Caraïbes	Barbade	1	0	0	0
	Bolivie	0	0	1	0
	Chili	0	2	0	0
	Colombie	0	0	1	0
	Haïti	0	1	0	0
	Mexique	0	1	0	0
	Rép Dominicaine	1	0	0	0
	Sous-total	2	4	2	0
TOTAL	Total année	22	40	25	22
% pays non PIP	(sur nb total de soll° pays)	29% (sur 75 soll)	53% (sur 75 soll)	34% (sur 73 soll)	45% (sur 49)

ANNEXE 5 : Sigles et acronymes

ADECIA	Agence pour le Développement de la Coopération Internationale dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux
ADILVA	Association française des directeurs et cadres de laboratoires vétérinaires publics d'analyses
AFSSA	Agence française de sécurité sanitaire des aliments
AVSF	Agronomes et Vétérinaires sans frontières
CEVEO	Coopération et échanges vétérinaires est ouest » (ONG)
CGAAER	Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (MAP)
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CVPFI	Coopération vétérinaire privée française à l'international (Association)
DDSV	Direction départementale des services vétérinaires
DGAL	Direction générale de l'alimentation (MAP)
DGCID	Direction générale de la coopération internationale et du développement (MAEE)
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche (MAP)
DGPEI	Direction générale politiques économique, européenne et internationale (MAP)
DG SANCO	Direction générale santé des consommateurs (Commission européenne)
ENSV	Ecole nationale des services vétérinaires
ENVA	Ecole nationale vétérinaire d'Alfort
ENVL	Ecole nationale vétérinaire de Lyon
ENVN	Ecole nationale vétérinaire de Nantes
ENVT	Ecole nationale vétérinaire de Toulouse
FAO / OAA	Food and agriculture organization / Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FCI	France coopération internationale (GIP)
FSP	Fonds de solidarité prioritaire (MAEE)
FVI	France vétérinaire international
GIP	Groupement d'intérêt public
HACCP	Hazard analysis critical control points (analyse des dangers et maîtrise des points critiques).
INFOMA	Institut national de formation des personnels du Ministère de l'agriculture
ISPV	Inspecteur de santé publique vétérinaire
LVD	Laboratoire vétérinaire départemental
MAEE	Ministère des affaires étrangères et européennes
MAP	Ministère de l'agriculture et de la pêche
MEDD	Ministère de l'écologie et du développement durable
NEI	Nouveaux Etats indépendants (de l'ex-URSS).
OAV	Office alimentaire et vétérinaire (Commission européenne, DG SANCO)
OIE	Office International des Epizooties (Organisation mondiale de la santé animale)
OMC	Organisation mondiale du commerce
PIF	Poste d'inspection frontalier
PIP	Pays d'intérêt partagé (pour les membres de FVI)
RESCO	Réseau des correspondants des membres de FVI
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle (Ambassades de France)
SGAE	Secrétariat général des affaires européennes
SV	Service(s) vétérinaire(s)
SVF	Services vétérinaires français
UE	Union européenne